

Chers concitoyens,

L'année 2024 se termine. L'activité municipale y aura été intense.

Les travaux de rénovation de la mairie se terminent même si ces derniers durent nettement plus longtemps que prévu. Les marchés publics sont ainsi faits que nous ne maîtrisons pas directement les entreprises. Celles-ci dépendent du maître d'œuvre. Il existe bien un planning avec des pénalités mais elles semblent y être insensibles ... nous devrions tout de même récupérer nos locaux en décembre 2024 ... espérons !

Par contre, les travaux concernant le lotissement du Bas Bourg se terminent permettant ainsi l'arrivée de nouveaux habitants. Quatorze lots— de 380 à 580 m² sont mis à disposition—six sont déjà retenus pour étude et un permis de construire a été accepté.

Accueillir de nouveaux habitants reste la bonne solution pour faire perdurer notre école.

Pour 2025, trois dossiers sont mis à l'étude : la rénovation de la salle des fêtes, l'aménagement de la route départementale 16 concernant Saint-Symphorien et la poursuite de l'étude de l'aménagement du terrain du presbytère avec les bailleurs sociaux.

2025 verra également un changement au niveau du ramassage des ordures ménagères puisque nos points de ramassages collectifs en zone rurale vont être remplacés par un ramassage individuel.

Mais l'année aura été marquée par l'étude de faisabilité de la commune nouvelle avec PLUDUNO. Une étude qui arrive à son terme et qui sera conclue par le vote des deux conseils municipaux respectifs le 05 décembre 2024. Dans ce bulletin, un jeu de questions vous permettra d'apporter des réponses à certaines de vos interrogations.

Sans vouloir présager du résultat du vote et de l'avenir de nos territoires, il est évident qu'il vaut toujours mieux anticiper que subir. Le but n'étant pas de faire disparaître une commune au profit de l'autre mais bien de donner à chacune les moyens de continuer d'exister d'une façon constructive.

Mais l'année aura été marquée par l'étude de faisabilité de la commune nouvelle avec PLUDUNO. Une étude qui arrive à son terme et qui sera conclue par le vote des deux conseils municipaux respectifs le 05 décembre 2024. Dans ce bulletin, un jeu de questions vous permettra d'apporter des réponses à certaines de vos interrogations.

Sans vouloir présager du résultat du vote et de l'avenir de nos territoires, il est évident qu'il vaut toujours mieux anticiper que subir. Le but n'étant pas de faire disparaître une commune au profit de l'autre mais bien de donner à chacune les moyens de continuer d'exister d'une façon constructive.

Je profite de cet éditorial pour remercier l'ensemble des adjoints et conseiller municipaux qui m'accompagnent dans mes prises de décisions ainsi que l'ensemble des agents qui, par leurs actions, permettent l'application de ces décisions. Un grand remerciement également à toutes les associations de la commune qui dynamisent le territoire et le rendent ainsi plus attractif.

Une attention particulière à ceux qui luttent contre la maladie et aux familles qui sont dans le deuil.

Les adjoints, les conseillers municipaux, l'ensemble des agents, les membres du CCAS se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches, à vos amis une excellente année 2025.

Afin de bien préparer cette nouvelle année, je vous invite à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 11 janvier 2025 à 18h30 dans la salle multifonctions.

Bonne lecture. Bien à vous !

Christian Guilbert